



FÉDÉRATION
DES FINANCES

Déclaration liminaire CHSCT

15 Avril 2015

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères : programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes.

Les « démarches » ou « plans stratégiques » mis en place dans les différentes directions des ministères économiques et financiers, la Revue des missions et la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'Etat programmés ne font qu'amplifier le processus déjà engagé.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, ainsi que les divers rapports des acteurs de prévention.

En 2011, vos prédécesseurs ont reconnu la gravité de la situation et, pour partie, la responsabilité de l'Administration. Depuis lors, les discours ont tous été très volontaristes en matière de prévention des risques professionnels.

Bercy sortait enfin du déni, mais, pour autant, à aucun moment les Ministres successifs n'ont remis en cause les politiques de suppressions d'emplois, les dérives managériales, la culture d'objectifs et de résultats. En 2012, les évolutions législatives et réglementaires sur le fonctionnement des CHS-CT auraient dû conduire l'Administration à dépasser les simples déclarations d'intention et à prendre de véritables engagements afin de rendre concrète l'amélioration tant attendue des conditions de vie au travail des agents.

Force est de constater qu'il n'en a rien été. Aucune volonté politique forte ne s'est manifestée. Aucun moyen supplémentaire n'a été alloué.

Pour notre Fédération des Finances FO, **il y a urgence à passer de la parole aux actes**. Il appartient au Ministère de démontrer, que dans ce domaine, nous ne sommes plus dans l'affichage et la communication, mais bien dans la prise en compte de réalités très dégradées dans les services, qui nécessitent des mesures concrètes à mettre en place au bénéfice des agents.

Au plan local, un problème majeur de communication se pose au sein de la DDFIP du Var. Il est à noter que par manque de concertation, l'ordre du jour du CHS ne nous a été communiqué que le 08 avril 2015, soit moins de 8 jours avant la tenue de cette instance, alors que l'article 4 du règlement intérieur stipule que cette pièce doit être communiquée 15 jours au moins avant la date de la réunion.

F.O. espère vivement une évolution de cet état de choses, afin que des actions productives puissent enfin se réaliser !

Notamment, lors de commissions d'enquêtes réalisées suite à des évènements graves (agression, accident), les OS ont demandé à participer activement aux diverses réunions devant se mettre en place avec des interlocuteurs extérieurs. Nous attendons une réponse précise sur ce point.

En ce qui concerne le budget, le département du Var subit en 2015 une baisse de 4900,00 euros.

Comment continuer à satisfaire les demandes toujours plus nombreuses de nos collègues avec un budget en diminution ?

La délégation **F.O.-Finances** a bien évidemment participé aux réunions préparatoires d'élaboration de ce budget 2015 afin qu'une majorité de demandes soient entendues. Cependant, nous ne cautionnerons pas une sélection basée sur des raisons purement financières.

F.O.-Finances souhaite discuter du certificat de présence dans le cadre du suivi post-professionnel CMR/Amiante que nous avons demandé. Le document fourni par vos services ne correspond absolument pas aux engagements que vous aviez pris sur ce sujet, puisqu'il fait mention DE TRAVAUX SUSCEPTIBLES D'AVOIR GÉNÉRÉ UNE DISPERSION DE FIBRES D'AMIANTE.

Nous demandons qu'un nouveau certificat de présence sur sites amiantés, tel que demandé, soit délivré aux personnes qui l'ont sollicité.

A ce jour, aucune communication du TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) n'a été réalisée. **F.O.** vous rappelle que cette présentation est obligatoire en CHS et en CTL.

Par ailleurs, nous vous demandons de manière très explicite un point détaillé quant à la nature des actions entreprises en ce qui concerne le CFP de CUERS. **Force Ouvrière** vous rappelle que les agents de ce site subissent des désagréments non seulement olfactifs mais potentiellement TOXIQUES ! Les analyses demandées ont pour but de lever toute ambiguïté quant à la sécurité de nos collègues ! De ce fait, elles ne peuvent être différées plus longtemps.

Enfin, comme chaque année à cette période, nous vous demandons un point d'étape sur les réparations nécessaires avant la mise en route des systèmes de climatisation du département, afin que les collègues puissent espérer ne pas avoir à souffrir des fortes chaleurs.

Force Ouvrière demande l'annexion de cette déclaration au PV de ce CHS

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanententes Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, le syndicat libre et indépendant.